

# Compléments D'informations



## CADRE REGLEMENTAIRE

En France, les autorisations d'exploitation des Entreprises Ferroviaires sont délivrées par l'EPSF (Établissement Public de Sécurité Ferroviaire).

La dernière fois que nous lui avons soumis notre Système de Gestion de la Sécurité (SMS), en 2024, Eurotunnel a reçu une autorisation d'exploitation de 2 ans, au lieu des 5 ans habituels.

En effet, lors d'un audit réalisé par l'EPSF, un des écarts constatés concernait notre processus de gestion des compétences de sécurité (SAFD-0124) qui ne respectait pas la Spécification Technique d'Interopérabilité - Exploitation et Gestion du traffic (STI OPE) qui est entrée en vigueur le 28 septembre 2023.

### Qu'est-ce que la STI OPE ?

C'est un règlement d'exécution européen qui fait partie du 4ème paquet ferroviaire de l'Union Européenne dont l'objectif final est de créer un espace ferroviaire unique :

- renforcer la compétitivité du transport ferroviaire
- faciliter la libre circulation des voyageurs et des services de transports

Selon l'application de ce texte et après des échanges avec l'EPSF, 7 postes ont été identifiés comme des **TÂCHES CRITIQUES POUR LA SÉCURITÉ**

Nous avons jusqu'au 31 mars 2026 pour nous mettre en conformité.

**Eurotunnel respecte déjà la réglementation pour 3 postes (conduite, répartition des trains et autorisation de mise en mouvement de trains) :**

- ✓ Les Conducteurs
- ✓ Les Superviseurs RCC
- ✓ Les Contrôleurs RTM

**Les autres TCS identifiées par la STI OPE sont celles couvertes par :**

1. L'annexe F de la STI OPE : tâches associées à *l'accompagnement des trains*
  - ✓ Les Chefs de Train (polys)
  - ✓ Membres d'Equipages
2. L'annexe G de la STI OPE : tâches associées à *la préparation des trains*
  - ✓ Les AROC
  - ✓ Les AOC

Pour les tâches associées à la préparation des trains, 2 postes sont concernés :

TÂCHE CRITIQUE	POSTE DE TRAVAIL	FICHE DE POSTE/TÂCHE	CONTENU ANNEXES STI OPE
ANNEXE G - STI OPE (PRÉPARATION DES TRAINS)	Agent d'accueil Clientèle Fret - AROC Agent Responsable des Opérations de Chargement	L'AROC coordonne et participe, conformément aux règles de sécurité et des procédures en vigueur, à l'activité opérationnelle d'une équipe de déchargement/chargement. Il est garant de l'optimisation du taux de chargement et de la ponctualité. Il effectue des contrôles de sécurité des camions à l'intérieur du train et s'assure que les camions et la navette ne présentent aucune anomalie au départ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des règles de composition, de freinage et de chargement des trains...afin de garantir que le train est en ordre de marche</li> <li>Processus de détermination et de mise à disposition des données du train</li> <li>Exploitation en situation dégradée, notamment lorsque cela affecte la préparation des trains</li> <li>Mesures de protection et d'alerte exigées par les règles et la réglementation ou les dispositions locales du lieu concerné</li> </ul>
	Agent d'accueil clientèle Fret - AOC Agent des Opérations Commerciales	L'AOC participe, conformément aux règles de sécurité et des procédures en vigueur, à l'activité opérationnelle d'une équipe de déchargement/chargement. Il collabore à garantir l'optimisation du taux de chargement et de la ponctualité. Il effectue des contrôles de sécurité des camions à l'intérieur du train et s'assure que les camions et la navette ne présente aucune anomalie au départ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des règles de composition, de freinage et de chargement des trains...afin de garantir que le train est en ordre de marche</li> <li>Processus de détermination et de mise à disposition des données du train</li> <li>Exploitation en situation dégradée, notamment lorsque cela affecte la préparation des trains</li> <li>Mesures de protection et d'alerte exigées par les règles et la réglementation ou les dispositions locales du lieu concerné</li> </ul>

TÂCHE CRITIQUE	POSTE DE TRAVAIL	FICHE DE POSTE/TÂCHE	CONTENU ANNEXES STI OPE
ANNEXE F - STI OPE (ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS)	Chef de Train HGV	Pas de fiche de poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôles avant le départ et la vérification de la fermeture correcte des portes</li> <li>Procédures de départ</li> <li>Exploitation en situation dégradée</li> <li>Évaluation de la possibilité qu'il existe un défaut dans les espaces pour voyageurs et action conforme aux règles et procédures</li> <li>Mesures de protection et d'alerte exigées par les règles et la réglementation ou en assistance au conducteur</li> <li>Communication avec le personnel au sol pour l'assistance au conducteur</li> <li>Compte rendu de tout événement inhabituel concernant l'exploitation du train, l'état du matériel roulant et la sécurité des voyageurs</li> </ul>
	Membre d'Équipages	Accompagner les passagers à bord des navettes durant leur voyage en garantissant leur sécurité, leur sûreté de même qu'en leur offrant un service de qualité conformément aux standards et principes d'exploitation de l'Entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôles avant le départ et la vérification de la fermeture correcte des portes</li> <li>Procédure de départ</li> <li>Évaluation de la possibilité qu'il existe un défaut dans les espaces pour voyageurs et action conforme aux règles et procédures</li> <li>Compte rendu de tout événement inhabituel concernant l'exploitation du train, l'état du matériel roulant et la sécurité des voyageurs</li> </ul>

Cela ne change rien à votre façon d'exécuter vos métiers.

Par contre, cela implique pour Eurotunnel de vérifier que le personnel a :

- les aptitudes psychologiques
- les aptitudes physiques

requises pour les tâches liées à la sécurité dont il est responsable.

Remarque : cette visite médicale ne se substitue pas à la visite imposée par le code du travail français, qui reste obligatoire.

## Évaluations Psychologiques

(pas de date limite de validité)

-  Deux salariés seront reçus par demi-journée, planifiées par ET (VPSY)  
Locaux SISE – 430 boulevard du Parc, Coquelles



#### **Se munir de la convocation**

L'EXAMEN RÉALISÉ SE DÉROULE SUR UNE DEMI-JOURNÉE.

- 2 TESTS INFORMATIQUE
  - 1 TEST DE PERSONNALITE (SUR PC)
  - 2 TESTS PAPIER
  - UN ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC UNE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

#### **Finalité de l'examen :**

**Identifier s'il n'y a pas la présence de trouble qui irait à l'encontre de l'exercice du métier et qui serait susceptible de compromettre l'accomplissement de ses tâches en toute sécurité.**



## Examen médical périodique

- Analyse d'urine et de sang
- Vision, Audition, perception des couleurs
- Examen de médecine générale

	Détection du diabète sucré et d'autres pathologies en fonction des indications de l'examen clinique, dépistage des drogues
	Audition suffisamment bonne pour maintenir une conversation téléphonique et pouvoir entendre des tonalités d'alerte et des messages radio. (L'utilisation d'appareils auditifs est autorisée)
	Le personnel n'est pas dans un état de santé ni ne prend de traitement médical susceptible d'entraîner: <ul style="list-style-type: none"><li>- une perte soudaine de conscience,</li><li>- une altération de la vigilance ou de la concentration,</li><li>- une incapacité soudaine,</li><li>- une altération de l'équilibre ou de la coordination,</li><li>- une limitation significative de la mobilité.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- acuité visuelle de loin, avec ou sans correction: 0,8 (œil droit + œil gauche – mesures séparément), un minimum de 0,3 pour l'œil le moins bon</li><li>- verres correcteurs maximaux: hypermétropie + 5/myopie - 8. Le médecin peut accepter des valeurs situées en dehors de cette fourchette dans des cas exceptionnels et après avoir consulté un ophtalmologiste</li><li>- vision à moyenne distance et de près: suffisante, qu'elle soit corrigée ou non,</li><li>- les lentilles de contact sont autorisées,</li><li>- vision des couleurs: normale, utilisation d'un test reconnu, tel que le test d'Ishihara, complété par un autre test reconnu en cas de besoin</li><li>- champ de vision: normal (absence de toute anomalie affectant la tâche à accomplir),</li><li>- vision pour les deux yeux: effective,</li><li>- vision binoculaire: effective,</li><li>- sensibilité aux contrastes: bonne,</li><li>- absence de maladie oculaire: les keratotomies et les keratectomies sont permises, à condition qu'elles soient vérifiées annuellement ou selon une périodicité définie par le médecin</li></ul>

 lundi et jeudi après-midi, 6 salariés par demi-journée, planifiées par ET (VPHY)

 Plus de 48h avant la visite

(c'est à vous de prendre rdv par téléphone ou sur Doctolib)

Analyse d'urine et de sang

Laboratoire BIOPATH (Calais, Boulogne, Dunkerque, Saint Omer ou Lens)

 **Se munir de l'ordonnance**

 Le jour de la convocation

Vision : Ophtalmo Calais – 72 boulevard Gambetta

Audition, perception des couleurs : Infirmerie ET

Examen général : Infirmerie ET

 **Se munir de la convocation**

## Fréquence examen médical uniquement :

Jusqu'à l'âge de 40 ans	Tous les 5 ans
Entre 41 et 62 ans	Tous les 3 ans
Plus de 62 ans	Tous les ans

Les audiogrammes et visio-tests sont faits par nos infirmières parce qu'Eurotunnel dispose du matériel nécessaire

Les visites sont faites à l'infirmérie parce que le médecin agréé par l'EPSF se déplace à l'infirmérie.

**Vos référentes sont :**

Bérénice BAUDE : 06.38.28.28.69

Karine JOLY : 03.21.00.49.64



**Compléments d'informations TCS**

